

---

# Rapport annuel 2021

---

## Table des matières

---

---

Avant-propos	3
Organisation	4
Activités des organes de la fondation	5
Activités d'attribution et de soutien	6
Placements de la fondation	10
Compte de résultat	12
Bilan	14
Annexe aux comptes annuels	16
Rapport de l'organe de révision	17
Organigramme	18

## «C'est en marchant que l'on crée des chemins.»

Franz Kafka

**La Fondation Sana a connu une année 2021 réjouissante: en plus d'un bouclage positif, le nouveau président et les nouveaux membres du Comité du Conseil de fondation se sont parfaitement intégrés dans les différents organes et ont apporté de nombreuses impulsions positives. Le Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin et les commissions ont fourni un travail et un soutien précieux. La remise du Prix Sana a pu être réalisée sous une forme hybride, et les lauréates et lauréats ont pu être honorés. Comme déjà l'année précédente, la pandémie du coronavirus nous a fortement occupés et a restreint nos activités. Les contacts personnels avec les membres du Conseil de fondation ont été très limités. Nous nous réjouissons d'autant plus des nombreuses rencontres que nous pourrions avoir en cette année 2022.**

L'année dernière, la Fondation Sana a emprunté quelques (nouvelles) voies: en tant que nouveau président du Conseil de fondation, Rolf Leutert a succédé à Hans Naef. Avec Hans Naef, Margrit Stadler, Peter Frey et Franz Stalder, ce sont quatre membres méritants et de longue date du Comité du Conseil de fondation qui ont quitté celui-ci, en raison de la limitation de la durée des mandats. Qu'ils soient ici remerciés de leur engagement extraordinaire, ainsi que de leur précieux travail au sein de la Fondation Sana. Rolf Leutert, Lorenz Hirt, Marita Verbali et Gérard Pafumi ont nouvellement été élus au Comité du Conseil de fondation. Nicole Fivaz a succédé à Margrit Stadler à la présidence de la Commission du Prix Sana, Gérard Pafumi a repris de Franz Stalder la présidence de la Commission des placements, et le Conseil de fondation a été complété par de nouveaux membres compétents.

En 2021, les commissions ont à nouveau œuvré dans le sens et l'esprit de la Fondation Sana. Le Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin a apporté son soutien à de nombreuses personnes, et la Commission pour la promotion de la santé, de la recherche et de la prévention a pu approuver de nombreuses demandes de soutien. La manifestation de remise du Prix Sana a pu être réalisée de manière mi-virtuelle, mi-présentielle, et les trois lauréates et lauréats ont pu être honorés et fêtés comme il se doit. Au sein des commissions, diverses réflexions ont été menées et de nouvelles voies ont été évaluées pour le travail des commissions.

Espérons qu'en cette nouvelle année, la pandémie appartiendra en grande partie au passé. Nous nous réjouissons d'emprunter de nombreuses nouvelles voies avec les membres du Conseil de fondation, et tout particulièrement de pouvoir à nouveau avoir des échanges de vive voix au sein du Conseil de fondation.



**Rolf Leutert**  
Président



**Stefan Emmenegger**  
Directeur

## Fondation Sana

**Année de fondation:**  
2004

**Fondatrice:**  
Association Helvetia

**Siège:**  
Berne

**But:**  
Fondation d'entreprise et de soutien. La fondation s'engage pour un secteur de la santé bien développé. Elle détient 79% des actions de Helsana SA.

**Domaines de soutien:**  
Prestations médicales, santé, recherche, prévention

La Fondation Sana est membre de **SwissFoundations**, l'association faîtière des fondations donatrices suisses.

**Autorité de surveillance:**  
Surveillance fédérale des fondations

[www.fondation-sana.ch](http://www.fondation-sana.ch)

## Conseil de fondation

**Rolf Leutert**  
Président

**Paola Müller-Storni**  
Vice-présidente

**Martin Amstutz**

**Michael Arnet**

**David Bosshard**

**Thomas Braun**

**Marianne Desboeufs**

**Jürg Dommer**

**Guy Emmenegger**

**Michela Ferrari-Testa**

**Nicole Fivaz**

**Marc-André Giger**

**Heinz Herzog**

**Lorenz Hirt**

**Stephan Kronbichler**

**Jean-Raphaël Kurmann**

**Hermann Langensand**

**Roland Löffel**

**Peter Matthes**

**Irene Minder Ruch**

**Alexandra Naef**

**Hans Naef**

**Gérard Pafumi**

**Oliver Sack**

**Marie-Catherine Saladin-Echle**

**Daniel Schlegel**

**Marco Schmidiger**

**Alexandre Schmidt**

**Lucie Schmied**

**Robert Steffen**

**Andreas Thut**

**Marita Verballi**

**Erna Widmer-Häberling**

## Comité du Conseil de fondation

**Rolf Leutert**  
Président

**Paola Müller-Storni**

**Jürg Dommer**

**Lorenz Hirt**

**Stephan Kronbichler**

**Gérard Pafumi**

**Marita Verballi**

## Commission pour la promotion de la santé, de la recherche et de la prévention

**Marie-Catherine Saladin-Echle**  
Présidente

**Martin Amstutz**

**Thomas Braun**

**Stephan Kronbichler**

**Jean-Raphaël Kurmann**

**Irene Minder Ruch**

**Andreas Thut**

## Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin

**Alexandra Naef**  
Présidente

**Paola Müller-Storni**

**Lucie Schmied**

**Erna Widmer-Häberling**

## Commission du Prix Sana

**Nicole Fivaz**  
Présidente

**Lorenz Hirt**

**Daniel Schlegel**

**Marco Schmidiger**

**Alexandre Schmidt**

**Marita Verballi**

## Commission des placements

**Gérard Pafumi**  
Président

**Marc-André Giger**

**Oliver Sack**

## Jury du Prix Sana

**Martin Meuli**  
Président du jury

**Rolf Leutert**

**Sandra Studer**

**Thomas Szucs**

**Michelle Zimmermann**

## Secrétariat

**Stefan Emmenegger**  
Directeur

**Andrea Schafer**  
Directrice adj.

**Vanessa Rufenacht**  
Secrétariat

**Sandra Zwahlen**  
Comptabilité

**Organe de révision**  
ENGEL COPERA AG  
Waldeggstrasse 37  
3097 Liebefeld

### Conseil de fondation

En raison des mesures de la Confédération liées au coronavirus, la séance du Conseil de fondation a dû être réalisée en virtuel. Comme l'année précédente, les votations se sont déroulées par voie de correspondance. Le Conseil de fondation a été informé le 21 mai 2021 par visioconférence des décisions prises. A côté des affaires statutaires usuelles comme l'adoption du rapport annuel et des comptes annuels, l'approbation du budget et l'élection de l'organe de révision, quatre membres quittant le Comité du Conseil de fondation ont été remplacés. Enfin, Rolf Leutert a été élu à l'unanimité comme nouveau président du Conseil de fondation et successeur de Hans Naef. Pour terminer, le président du conseil d'administration et le CEO d'Helsana ont donné des informations sur les comptes annuels et l'évolution actuelles des affaires dans l'entreprise.

### Comité du Conseil de fondation

Le Comité du Conseil de fondation s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année écoulée. On y a notamment discuté de la marche générale des affaires de la fondation, de la situation financière, des activités des commissions ainsi que de la planification de la succession au conseil d'administration d'Helsana. Parallèlement, Jürg Dommer a informé sur les affaires d'Helsana. Au niveau du personnel, cet organe a connu d'importants changements. Afin d'assurer une succession sans heurts, Hans Naef, Margrit Stadler, Peter Frey et Franz Stalder, quatre membres de longue date qui auraient atteint la limite de durée de leurs mandats en 2022, se sont retirés. Ils ont été remplacés par Rolf Leutert, Lorenz Hirt, Marita Verballi et Gérard Pafumi.

### Commission pour la promotion de la santé, de la recherche et de la prévention

La Commission pour la promotion de la santé, de la recherche et de la prévention s'est réunie à cinq reprises au cours de l'année sous revue. A côté du traitement des demandes, la commission s'est également penchée sur le processus de prise de décision ainsi que sur les exigences structurelles relatives aux demandes. Andreas Thut a été élu à la commission, et Peter Frey a quitté la commission avec effet à la séance du Conseil de fondation.

### Commission du Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin

La commission s'est prononcée sur les demandes reçues lors de cinq séances ordinaires. La composition de la commission est restée inchangée au cours de l'année sous revue.

### Commission du Prix Sana

La Commission du Prix Sana s'est réunie à cinq reprises au cours de l'année sous revue. Comme il ne s'agissait pas de trouver de nouveaux lauréats, mais de rattraper la remise du prix qui n'a pas pu avoir lieu l'année précédente, la commission a également mis à profit le temps disponible pour mener une réflexion fondamentale sur l'avenir du prix et la communication. Au début de l'année, Nicole Fivaz a été élue à la présidence de la commission. Elle succède à Margrit Stadler.

### Commission des placements

L'année dernière, la Commission des placements a évalué de manière continue et sur la base des rapports de performance trimestriels la gestion des dépôts par les banques mandatées. Elle observe régulièrement l'évolution des deux dépôts et reste en contact avec les banques. A côté des échanges de courriels, la commission s'est réunie à trois reprises en 2021. Au début de l'année, Gérard Pafumi a repris la présidence de la commission, succédant ainsi à Franz Stalder.

### Groupe de travail stratégie de propriétaire

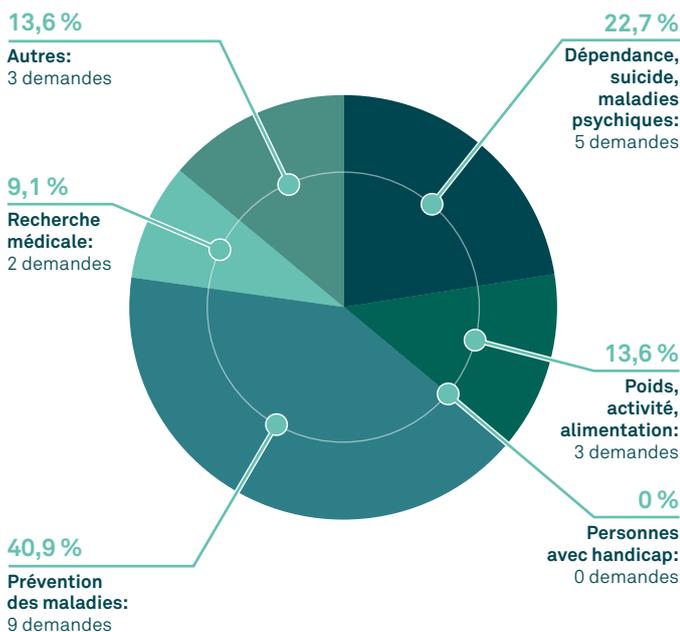
Comme la stratégie de propriétaire concernant la participation à Helsana n'a plus été soumise à un examen approfondi depuis un certain temps, le Comité du Conseil de fondation a décidé, au milieu de l'année, de mettre en œuvre un groupe de travail pour sa révision. Ce groupe de travail, qui est dirigé par Daniel Schlegel, est composé de six représentants de la Fondation Sana et de trois représentants d'Artisana. Elle a tenu trois ateliers, en été et en automne.

## Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention

### Statistiques des demandes

Objet	Fonds pour la promotion de la santé
Nouvelles demandes (1.1. – 31.12. 2021)	107
Demandes en ligne	49
<b>Demandes traitées</b>	<b>100</b>
Demandes approuvées	14
Demandes partiellement approuvées	8
Demandes rejetées	70
Demandes non conformes	6
Demandes retirées	2
<b>Total versements approuvés</b>	<b>CHF 304 904.00</b>
<b>Total versements effectués</b>	<b>CHF 260 954.00</b>

### Domaines dans lesquels des demandes ont été (partiellement) approuvées



### Projets soutenus

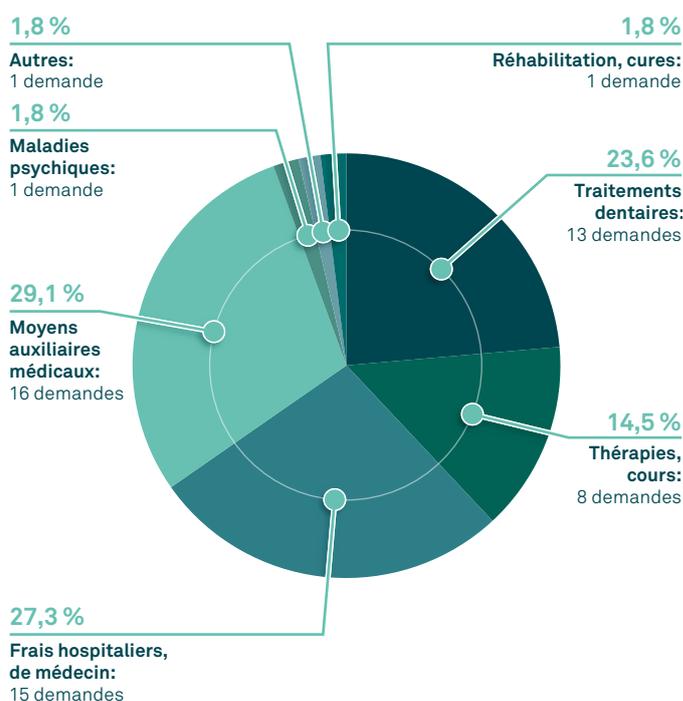
Autrices et auteurs de demandes	Projet
<b>Stiftung Folsäure Schweiz</b>	Informationsmagazin der Stiftung Folsäure Schweiz zum Lebensvitamin
<b>Swiss Emergency Responders Association</b>	Save a life
<b>Universität Basel, Kinder- und Jugendpsychiatrische Klinik, Forschungsabteilung</b>	Digitale Mediennutzung im frühesten Kindesalter bei Basler Kindern
<b>AVEP – Association Valaisanne d’Entraide Psychiatrique</b>	Déstigmatiser la maladie psychique. Développement et renouvellement d’une communication forte et crédible à l’attention des personnes concernées par un trouble psychique, de leurs proches mais aussi des professionnels et du grand public
<b>XENIA, Fachstelle Sexarbeit</b>	Aufsuchendes und Online-Beratungsangebot für Sexarbeiter*innen im Kanton Bern
<b>Verein zischtig.ch</b>	Kartenset Gesprächsanstösse «Suchtfrei online»
<b>Preisig Sonja</b>	Yoga und Mehr
<b>atf-alkoholismus therapieforschung schweiz</b>	15. atf – Fachtagung vom 12. November 2021
<b>Cochrane Schweiz</b>	Gesundheitswissen für alle – Weiterentwicklung des evidenzbasierten Informationsangebots zu Schwangerschaft und Geburt

## Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin

### Statistiques des demandes

Objet	Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin
<b>Nouvelles demandes (1.1.–31.12.2021)</b>	99
<b>Demandes en ligne</b>	18
<b>Demandes traitées</b>	85
Nombre de demandes approuvées	38
Nombre de demandes partiellement approuvées	17
Nombre de demandes rejetées	23
Nombre de demandes non conformes	4
Nombre de demandes retirées	3
<b>Total versements approuvés</b>	<b>CHF 126 659.24</b>
<b>Total versements effectués</b>	<b>CHF 162 046.75</b>

### Domaines dans lesquelles des demandes ont été (partiellement) approuvées



### Autrices et auteurs de demandes

Autrices et auteurs de demandes	Projet
<b>Sexuelle Gesundheit Zürich (SeGZ)</b>	Programme «Herrmann»: Gesuch um Kostenbeteiligung an Test- und indizierten Behandlungskosten von vulnerablen Male Sex Worker und Trans Sex Worker im Kanton Zürich
<b>Verein EHLA</b>	EHLA 2022 (Erste-Hilfe-Lager)
<b>Stillförderung Schweiz</b>	Stillbroschüre «Stillen – ein gesunder Start ins Leben», Neuauflage 2022
<b>Caritas St. Gallen-Apenzell</b>	Femmes-Tische; Mädchenbeschneidung (FGM)

Le **Fonds pour la promotion de la santé, de la recherche et de la prévention** peut verser des contributions de soutien dans les trois domaines mentionnés. Il peut apporter son soutien à des projets ayant un lien direct et avéré avec le domaine de la santé et destinés à améliorer la santé générale de la population. En revanche, il ne soutient pas des projets relevant clairement du domaine de compétence des pouvoirs publics, déjà pris en charge par des structures établies ou bénéficiant d'un soutien suffisant

Le **Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin** de la Fondation Sana a été institué pour concrétiser le but de la fondation, à savoir venir en aide aux personnes au bénéfice d'un contrat d'assurance obligatoire des soins auprès de l'Helsana et qui, en raison de soins médicaux nécessaires, sont plongés dans une situation financière difficile. Les versements du Fonds concernent toujours des prestations de soin concrètes dont les coûts ne sont pas couverts par l'assurance. Sont expressément exclues les contributions au paiement des primes d'assurance-maladie, même si, dans certains cas, le montant de ces primes pourrait représenter une difficulté insurmontable pour l'assuré. De tels cas relèvent en effet du versement des aides publiques pour la réduction du montant des primes d'assurance-maladie.

## Prix Sana

En raison de la situation pandémique, la remise du prix 2020 a dû être reportée. Du fait des importantes incertitudes qui subsistaient encore au printemps dernier et comme la manifestation ne pouvait être réalisée qu'avec certaines restrictions, il a été décidé de renoncer à du public en présentiel. La remise du prix a par conséquent été réalisée pour la première fois sous forme hybride, le 3 juillet 2021. La manifestation dans l'Aura de Zurich a été transmise en direct sur Internet. La commission a été extrêmement satisfaite du résultat, et les retours étaient tous positifs.

Compte tenu des circonstances, il a été décidé de ne pas désigner de nouveaux lauréats dans l'année sous revue, mais d'honorer les lauréates et les lauréats de l'année dernière dans un cadre adéquat. Les lauréates et les lauréats étaient Anne-Marie Struijk, de Vessy (GE), Mireille Udriot, de Choëx sur Monthey (VS) et le couple Regina et Jean-Harry-Rolf Etzensperger, de Watt (ZH). Anne-Marie Struijk a créé en 2007 la Fondation «La Maison de Tara», qui accueille des personnes pour la dernière phase de leur vie. Pendant des années, elle les a accompagnées jour et nuit. Mireille Udriot a profondément marqué l'association «Emmanuel SOS Adoption». Celle-ci a jusqu'ici pu organiser l'adoption de 84 enfants avec handicap dans 55 familles. Jean-Harry-Rolf et Regina Etzensperger ont régulièrement accueilli des enfants avec handicap ou provenant de milieux socialement défavorisés. Aujourd'hui encore, ils accueillent des enfants de familles déchirées. Les lauréates et les lauréats ont reçu, chacun-e, CHF 10 000 pour leur engagement désintéressé.



Avec le Prix Sana, la Fondation Sana distingue, chaque année, une ou plusieurs personnes qui s'engagent de manière altruiste pour le bien de leurs semblables. Ces bienfaitrices et bienfaiteurs silencieux fournissent une contribution inestimable pour la santé.



La Fondation Sana possède actuellement un dépôt à la Banque cantonale bernoise (BCBE) et un dépôt à la banque Piquet Galland. Fin 2021, le total des actifs se montait à CHF 19,46 millions.

### Rapport de la Commission des placements

Au cours de l'année sous revue, la Commission des placements a contrôlé la performance des deux dépôts durant les cinq dernières années, pour toutes les catégories d'actifs. En comparant les performances relatives (c.-à-d. par rapport aux valeurs de référence de chaque classe d'actifs («benchmark»)), on a constaté que la performance de la BCBE était supérieure à la valeur de référence pour l'immobilier suisse et inférieur à la valeur de référence pour les actions suisses. Chez Piquet Galland, la performance des obligations et des actions suisses était supérieure à la valeur de référence, alors qu'elle restait en dessous de celle-ci pour les obligations en monnaies étrangères et les actions étrangères.

La Commission des placements a également contrôlé, en 2021, les possibilités d'optimisation et a discuté avec les banques la capacité de risque de la Fondation Sana. La Commission des placements réexaminera la stratégie de placement dans la perspective de l'année 2022.

### Rétrospective de l'année 2021

La reprise conjoncturelle en 2021 a été plus vigoureuse qu'attendue. Le taux d'inflation a également atteint des valeurs que l'on n'avait pas vues depuis longtemps, notamment en raison des goulets d'étranglement touchant la production et la logistique. Les marchés obligataires sont actuellement particulièrement volatiles. Cela est lié, d'une part, à l'insécurité persistante concernant la pandémie du coronavirus et, d'autre part, à l'abandon de la politique monétaire expansionniste de la part des Etats-Unis et à la prévision d'une augmentation des taux d'intérêts. Les rendements des obligations du Trésor américain à dix ans ont, certes, augmenté au cours de l'année 2021, mais restent à un niveau historiquement bas. Le rendement des emprunts de la Confédération à dix ans a augmenté au cours du quatrième trimestre 2021 et est moins négatif.

Cette année 2021 exceptionnelle au niveau des actions s'est achevée par un développement remarquable au cours du quatrième trimestre. Bon nombre des principaux marchés des actions, dont le marché suisse, ont enregistré de nouvelles valeurs record en 2021. En novembre, le prix de l'or a réagi à la montée de l'inflation et a dépassé le seuil de 1850 USD pour la première fois depuis juin. Les fonds immobiliers suisses cotés en bourse ont connu un bon premier semestre, avant de marquer une pause durant le second semestre. Sur l'année, ils ont gagné plus de 7%.

### Performance des placements

Catégorie d'actifs	Performance 2021	Performance 2020
Obligations CHF	-0,5 %	0,5 %
Obligations monnaies étrangères	-1,7 %	1,6 %
Actions Suisse	22,1 %	2,6 %
Actions étranger	23,2 %	7,4 %
Immobilier Suisse	6,4 %	14,0 %

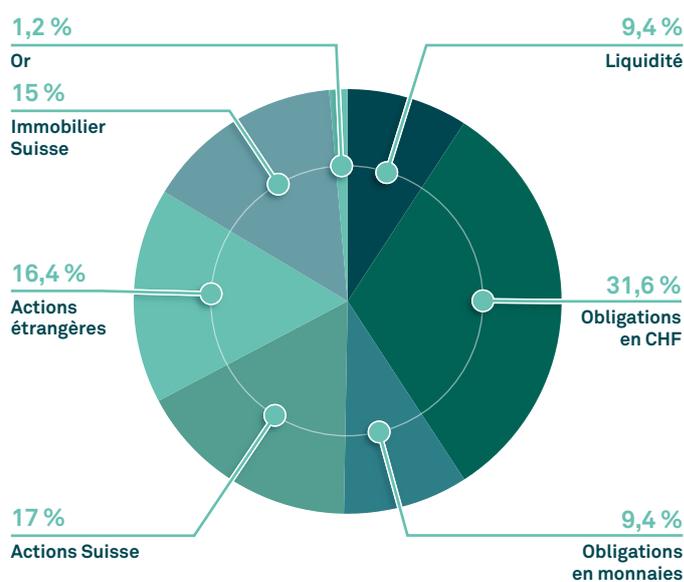
Les performances des dépôts de la Fondation Sana ont été très réjouissantes, durant l'année sous revue. Alors que le rendement des dépôts à la BCBE n'était que peu en dessous de la valeur de référence, celui chez Piquet Galland l'a nettement dépassée. Bien que les deux gestionnaires aient reçu le même mandat (même allocation stratégique), le dépôt à la BCBE est caractérisé par un style de placement un peu plus conservateur et connaît de ce fait moins de variations par rapport à la valeur de référence.

Dépôt 2021	Valeurs (en MCHF)	Performance	Valeur de référence
BCBE	9,74	6,5 %	6,9 %
Piguet Galland	9,72	8,4 %	6,9 %
Total placements	19,46	7,4 %	6,9 %
UBS Index (net of fees)		8,1 %	
Credit Suisse Index (gross of fees)		8,3 %	

La performance annualisée des deux dépôts au cours de ces trois dernières années est représentée ci-dessous. Comme valeur de comparaison, nous avons indiqué les indices des caisses de pension de Credit Suisse et UBS.

Dépôt 2019-2021	Performance	Valeur de référence
BCBE	7,1 %	7,8 %
Piguet Galland	9,0 %	7,8 %
Total placements	8,0 %	7,8 %
UBS Index (net of fees)	7,8 %	
Credit Suisse Index (gross of fees)	7,9 %	

### Allocation des actifs



Catégorie d'actifs	Allocation effective	Stratégie de placement
Liquidités	9,4 %	0,0 %
Obligations CHF	31,6 %	45,0 %
Obligations monnaies étrangères	9,4 %	10,0 %
Actions Suisse	17,0 %	15,0 %
Actions étranger	16,4 %	15,0 %
Immobilier Suisse	15,0 %	15,0 %
Or	1,2 %	0,0 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

L'allocation des actifs des dépôts est régulièrement contrôlée par les gérants de fortune respectifs. Si nécessaire, les allocations sont adaptées en conséquence («re-balancing»).

	Fondation	
	CHF 1.1 – 31.12.2021	CHF 1.1 – 31.12.2020
<b>Recettes</b>		
Subventions reçu des tiers	2 765 000.00	2 765 000.00
Dividende Helsana	17 430.00	0.00
Revenus financiers	2 991 988.87	1 021 160.70
Charges financières	-2 555 861.67	-577 423.76
Bénéfice d'exploitation	436 127.20	443 736.94
Allocations aux Fonds		
Allocations extraordinaire		
<b>Total des recettes</b>	<b>3 218 557.20</b>	<b>3 208 736.94</b>
<b>Dépenses</b>		
Président	32 905.80	30 000.00
Comité du Conseil de Fondation et commissions	133 207.35	119 800.85
Conseil de Fondation	59 485.70	50 626.90
<b>Organes</b>	<b>225 598.85</b>	<b>200 427.75</b>
Frais de personnel	98 007.00	98 007.00
Frais/Depenses	2 054.00	2 342.00
<b>Secrétariat</b>	<b>100 061.00</b>	<b>100 349.00</b>
Prix Sana	76 817.70	133 920.90
Comptabilité/Révision	17 178.20	16 611.15
Relations publiques	2 000.00	18 155.00
Conseils	35 553.40	10 899.25
<b>Frais tierces et projects</b>	<b>131 549.30</b>	<b>179 586.30</b>
Location et frais accessoires	20 692.50	20 692.50
Frais postaux/téléphone/copies	7 183.10	9 109.75
Infrastructure de bureau	7 692.50	9 154.50
Matériel de bureau et imprimés	3 591.95	4 523.55
Rapport annuel	7 912.70	8 247.65
Traductions/Expertises	1 501.60	6 460.90
Internet	13 573.75	43 043.90
Divers	1 582.00	2 171.70
<b>Autres dépenses</b>	<b>63 730.10</b>	<b>103 404.45</b>
Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin	200 000.00	200 000.00
Fonds pour la promotion de la santé	400 000.00	300 000.00
Cotisation spéciale Fonds pour la promotion de las Santé	42 500.00	245 000.00
Soutiens	0.00	0.00
<b>Allocations</b>	<b>642 500.00</b>	<b>745 000.00</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 163 439.25</b>	<b>1 328 767.50</b>
Recettes non liées à la période	0.00	0.00
Dépenses non liées à la période	0.00	0.00
<b>Excédent de recettes et de dépenses</b>	<b>2 055 117.95</b>	<b>1 879 969.44</b>

Fonds assurés dans le besoin		Fonds promotion de la santé		Consolidé	
CHF 1.1 – 31.12. 2021	CHF 1.1 – 31.12. 2020	CHF 1.1 – 31.12. 2021	CHF 1.1 – 31.12. 2020	CHF 1.1 – 31.12. 2021	CHF 1.1 – 31.12. 2020
0.00	0.00	0.00	0.00	2 765 000.00	2 765 000.00
0.00	0.00	0.00	0.00	17 430.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	2 991 988.87	1 021 160.70
-23.80	-46.75	-29.75	-47.00	-2 555 915.22	-577 517.51
-23.80	-46.75	-29.75	-47.00	436 073.65	443 643.19
200 000.00	200 000.00	400 000.00	300 000.00	---	---
		200 000.00		---	---
<b>199 976.20</b>	<b>199 953.25</b>	<b>599 970.25</b>	<b>299 953.00</b>	<b>3 218 503.65</b>	<b>3 208 643.19</b>
0.00	0.00	0.00	0.00	32 905.80	30 000.00
28 803.20	28 545.50	49 461.80	33 786.65	211 472.35	182 133.00
0.00	0.00	0.00	0.00	59 485.70	50 626.90
28 803.20	28 545.50	49 461.80	33 786.65	303 863.85	262 759.90
61 389.00	61 389.00	66 558.60	49 483.20	225 954.60	208 879.20
0.00	0.00	0.00	0.00	2 054.00	2 342.00
61 389.00	61 389.00	66 558.60	49 483.20	228 008.60	211 221.20
0.00	0.00	0.00	0.00	76 817.70	133 920.90
0.00	0.00	0.00	0.00	17 178.20	16 611.15
0.00	0.00	0.00	0.00	2 000.00	18 155.00
0.00	0.00	0.00	0.00	35 553.40	10 899.25
0.00	0.00	0.00	0.00	131 549.30	179 586.30
0.00	0.00	0.00	0.00	20 692.50	20 692.50
0.00	0.00	0.00	0.00	7 183.10	9 109.75
0.00	0.00	0.00	0.00	7 692.50	9 154.50
0.00	0.00	0.00	0.00	3 591.95	4 523.55
0.00	0.00	0.00	0.00	7 912.70	8 247.65
4 274.40	5 132.55	0.00	0.00	5 776.00	11 593.45
0.00	0.00	0.00	0.00	13 573.75	43 043.90
0.00	0.00	0.00	0.00	1 582.00	2 171.70
4 274.40	5 132.55	0.00	0.00	68 004.50	108 537.00
				---	---
				---	---
124 943.45	130 024.35	304 904.00	372 420.00	42 500.00	245 000.00
124 943.45	130 024.35	304 904.00	372 420.00	429 847.45	502 444.35
				472 347.45	747 444.35
<b>219 410.05</b>	<b>225 091.40</b>	<b>420 924.40</b>	<b>455 689.85</b>	<b>1 203 773.70</b>	<b>1 509 548.75</b>
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>-19 433.85</b>	<b>-25 138.15</b>	<b>179 045.85</b>	<b>-155 736.85</b>	<b>2 014 729.95</b>	<b>1 699 094.44</b>

<sup>1)</sup> paiements internes de la Fondation

	<b>Fondation</b>	
	CHF 1.1 – 31.12.2021	CHF 1.1 – 31.12.2020
<b>Actifs</b>		
Liquidités	797 008.50	1 024 392.75
Avoir sur l'Impôt anticipé	316 981.90	309 191.22
Débiteurs divers	0.00	0.00
Compte de régularisation actifs	4 000.00	31 486.00
Titres	18 901 968.52	16 579 766.30
Participations	55 300 000.00	55 300 000.00
Droits sur la marque «Helvetia»	p. m.	p. m.
<b>Total des actifs</b>	<b>75 319 958.92</b>	<b>73 244 836.27</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Capital étranger</b>		
Engagements	2 428.10	25 051.00
Compte de régularisation passifs	429 827.60	417 200.00
Disposition Contribution spéciale	172 500.00	372 500.00
<b>Total des Fonds étrangers</b>	604 755.70	814 751.00
<b>Réserve sur fluctuation des titres</b>	1 890 000.00	1 660 000.00
<b>Fonds propres</b>		
Capital de la Fondation	55 300 000.00	55 300 000.00
Réserves libres	15 470 085.27	13 590 115.83
Excédent de recettes et de dépenses	2 055 117.95	1 879 969.44
<b>Total des Fonds propres</b>	72 825 203.22	70 770 085.27
<b>Total des passifs</b>	<b>75 319 958.92</b>	<b>73 244 836.27</b>

Fonds assurés dans le besoin		Fonds promotion de la santé		Consolidé	
CHF 1.1 – 31.12. 2021	CHF 1.1 – 31.12. 2020	CHF 1.1 – 31.12. 2021	CHF 1.1 – 31.12. 2020	CHF 1.1 – 31.12. 2021	CHF 1.1 – 31.12. 2020
170 587.31	227 213.16	197 058.50	4 062.65	1 164 654.31	1 255 668.56
0.00	0.00	0.00	0.00	316 981.90	309 191.22
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	4 000.00	31 486.00
0.00	0.00	0.00	0.00	18 901 968.52	16 579 766.30
0.00	0.00	0.00	0.00	55 300 000.00	55 300 000.00
---	---	---	---	p. m.	p. m.
<b>170 587.31</b>	<b>227 213.16</b>	<b>197 058.50</b>	<b>4 062.65</b>	<b>75 687 604.73</b>	<b>73 476 112.08</b>

3 418.30	4 400.00	10 000.00	30 000.00	15 846.40	59 451.00
59 482.60	95 692.90	84 950.00	51 000.00	574 260.20	563 892.90
0.00	0.00	0.00	0.00	172 500.00	372 500.00
62 900.90	100 092.90	94 950.00	81 000.00	762 606.60	995 843.90
0.00	0.00	0.00	0.00	1 890 000.00	1 660 000.00
127 120.26	152 258.41	-76 937.35	78 799.50	55 350 182.91	55 531 057.91
0.00	0.00	0.00	0.00	15 470 085.27	13 590 115.83
-19 433.85	-25 138.15	179 045.85	-155 736.85	2 214 729.95	1 699 094.44
107 686.41	127 120.26	102 108.50	-76 937.35	73 034 998.13	70 820 268.18
<b>170 587.31</b>	<b>227 213.16</b>	<b>197 058.50</b>	<b>4 062.65</b>	<b>75 687 604.73</b>	<b>73 476 112.08</b>

**Principes d'évaluation**

La comptabilité est tenue en francs suisses.

Les postes du bilan sont comptabilisés comme suit:

- Les liquidités à leur valeur nominale
- Les créances à leur valeur nominale après déduction de toutes corrections nécessaires
- Les actifs transitoires à leur valeur nominale
- Les papiers valeurs à leur valeur boursière avec une réserve pour fluctuation sur titres inscrite au passif du bilan
- Les participations à leur prix d'achat sous déduction de toute correction éventuelle nécessaire
- Les droits sur la marque «Helvetia» pour mémoire
- Les engagements à leur valeur nominale
- Les passifs transitoires à leur valeur nominale
- Les stocks en monnaies étrangères converties au cours du jour

	Quote-part de participation	CHF 2021	CHF 2020
<b>Participations</b>			
Helsana, Zürich, capital actions CHF 70 mios.	79 %	55 300 000.00	55 300 000.00
<b>Explications détaillées sur les postes du bilan et du compte d'exploitation</b>			
La réserve pour fluctuation des titres se divise comme suit:			
• Correction de valeur pour les placements connue au 31 décembre		1 660 000.00	1 470 000.00
• Constitution de la réserve à charge du compte d'exploitation dans le chapitre charges financières		230 000.00	190 000.00
<b>Titres - Réserve pour fluctuation sur titres</b>		<b>1 890 000.00</b>	<b>1 660 000.00</b>
Les charges financières se composent de:			
• Frais d'administration des dépôts BCBE, Piquet Galland & Cie SA: Dépenses relevant des transactions de papiers-valeurs		65 239.29	58 440.05
• Charges d'intérêt (intérêts courus) sur achats des titres		2 260 622.38	328 983.71
• Perte sur le cours des titres en dépôt		230 000.00	190 000.00
<b>Charges financières</b>		<b>2 555 861.67</b>	<b>577 423.76</b>
• Rendement des titres en dépôts et Profit sur les comptes liquides		130 509.07	171 052.10
• Profit sur les cours des titres en dépôt		2 861 479.80	850 108.60
<b>Revenus financiers</b>		<b>2 991 988.87</b>	<b>1 021 160.70</b>
<b>Emplois à plein temps</b>			
• La moyenne annuelle des emplois à plein temps		<10	<10
<b>Fonds en gestion externe</b>			
• Etat du capital du Fonds d'aide (annexe)		107 686.40	127 120.26
• Etat du capital du Fonds pour la promotion de la santé (annexe)		102 108.50	-76 937.35



## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

au conseil de fondation de la **Fondation Sana, Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe ainsi que le fonds d'aide pour les assurés dans le besoin, le fonds pour la promotion de la santé et consolidé), pages 12 à 16, de la Fondation Sana, Berne, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Le contrôle restreint des données de l'année précédente a été effectué par un autre organe de révision. Celui-ci a émis une opinion inchangée dans son rapport du 12 février 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et aux règlements.

Berne-Liebefeld, le 18 mars 2022

Engel Copera AG

Qualifizierte elektronische Signatur - Schweizer Recht

**Manuel Mauerhofer**

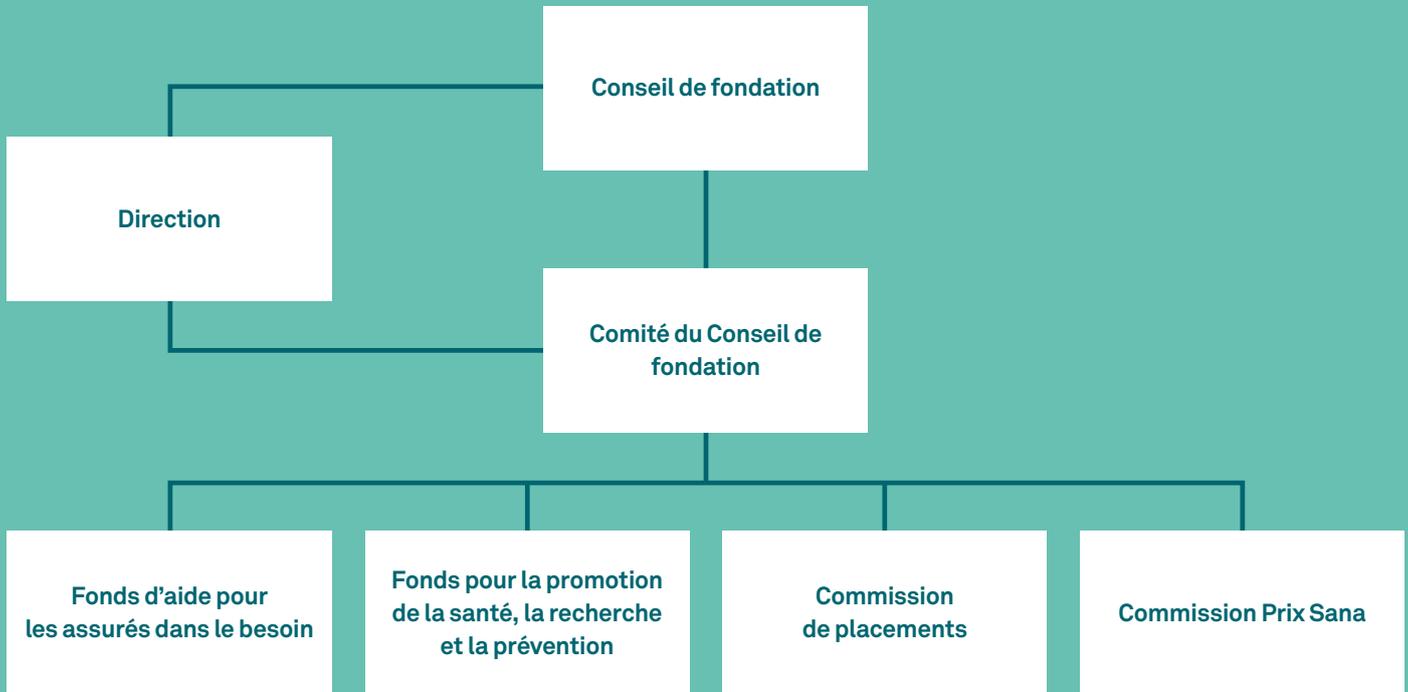
Expert réviseur agréé  
Expert-comptable diplômé  
Diplôme fédéral d'expert fiduciaire  
Auditeur responsable

Qualifizierte elektronische Signatur - Schweizer Recht

**Dieter Mathys**

Expert réviseur agréé  
Expert fiscal diplômé  
Expert-comptable diplômé

- Comptes annuels (bilan, compte du profits et pertes et annexe)



L'organisation de la Fondation Sana prévoit comme organe suprême l'assemblée des membres du Conseil de fondation. Fin 2021, le Conseil de fondation comptait 33 membres. L'organe exécutif, soumis à ce Conseil de fondation, est le Comité du Conseil de fondation. Il est composé de cinq à sept membres du Conseil de fondation. Il est chargé de gérer les affaires courantes et l'activité opérationnelle générale pendant l'exercice. Outre le Comité du Conseil de fondation, il existe quatre commissions permanentes : les commissions des deux fonds (Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin et Fonds pour la promotion de la santé, de la recherche et de la prévention) sont chargées de la gestion des fonds d'utilité publique de la Fondation. Elles prennent des décisions pour le versement de contributions jusqu'à un plafond défini. La Commission des placements est chargée de surveiller et d'évaluer les activités de la banque en ce qui concerne le placement des titres de la Fondation. La Commission du Prix Sana a été mise en place pour l'organisation du Prix Sana.



---

FONDATION SANA

Thunstrasse 82, Case postale 1009  
3000 Berne 6

T +41 (0)31 368 15 83

F +41 (0)31 351 00 65

[www.fondation-sana.ch](http://www.fondation-sana.ch)

[info@fondation-sana.ch](mailto:info@fondation-sana.ch)